

# FICHE D'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

(une fiche par enfant du service de garde et conservé dans un endroit à part du dossier de l'enfant, ex. cartable)



Nom de l'enfant :	
Nom du parent :	

Date	Heure	Nom du médicament	Dose	Température	Administré par	Signature (de la personne ayant administré le médicament)

Méthode	Fièvre si au-delà de	Recommandé pour les enfants	Commentaires	ACETAMINOPHÈNE
Oral	38°	Plus de 5 ans		- Administrer uniquement à des enfants âgés de plus de 3 mois (moins de 3 mois, consultation médicale requise) - Administrer uniquement après une prise de température - Administrer un produit contenant uniquement de l'acétaminophène - Administrer au plus pendant 48 heures consécutives (2 jours)
Rectal	38,5°	Moins de 2 ans	Utiliser un gel lubrifiant à base d'eau ou de gelée de pétrole à dose unique sur l'embout jetable.	
Tympanique	38,5°	Plus de 2 ans		
Axillaire	37,5°	Plus de 2 ans		

\* Seule la RSG peut administrer un médicament à un enfant. En son absence, la remplaçante peut également l'administrer.

\* Cette fiche doit être remise au parent lorsque l'enfant quitte le service de garde



## Autorisation à l'administration d'un médicament

Date	
Nom de l'enfant	
Nom du parent	
Nom de la RSG	

Nom du médicament	
Instructions d'administration (doivent être identiques à la prescription)	

Par la présente j'autorise la responsable du service de garde ou en son absence sa remplaçante à administrer, selon les instructions, le médicament ci-haut indiqué.

La présente autorisation est valide jusqu'au : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Signature de la RSG : \_\_\_\_\_

